

En diminuant les intérêts annuels le gouvernement raffermirait davantage son budget, l'équilibre entre les dépenses et les recettes se trouve assuré et même il peut compter sur une plus grande somme de ressources pour continuer le développement des différentes industries de la province.

C'est le couronnement de son œuvre de restauration et de réhabilitation financière de la province.

C'est un nouveau titre à la confiance et à la reconnaissance populaire. Voilà ce qui a fait mal au cœur de l'opposition.

Elle l'a comprise un peu tard lorsque, après ses amendements successifs, elle a voulu esquiver le vote sur la motion principale en disant : adopté sur division. Si ce truc avait pu réussir, elle serait allée dire au peuple qu'elle ne s'était pas opposée au projet lui-même, mais qu'elle voulait simplement l'entourer de plus de garanties. Mais le premier ministre l'a forcée à se prononcer carrément, et, mettant l'esprit de parti au dessus de l'esprit public, elle a voté contre ce projet par lequel le gouvernement veut réaliser \$200,000 d'économies pour la province.

Voici le vote :

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Atwater, que les résolutions rapportées du comité général concernant la conversion de la dette de la province, soient maintenant lues une deuxième fois.

La motion principale est proposée et mise aux voix, puis la Chambre se divise comme suit :

POUR—MM. Allard, Atwater, Augé, Baker, Beauchamp, Bédard, Bouffard, Carbray, Cartier, Châteauvert, Cholette, Chicoyne, Desjardins, Doyon, England, Flynn, Girard (Lac St-Jean), Greig, Grenier, Hackett, Lacouture, McClary, Magnan, Marion, Martineau, Nantel, Normand, Panneton, Parizeau, Pelletier, Petit, Rioux, Savaria, Ste-Marie, Simpson, Spencer et Tétreau.—37.

CONTRE—MM. Bernatchez, Bisson, Caron, Cooke, Déchéne, Girard (Rouville), Gladu, Gosselin, Guerin, Laliberté, Lussier, Marchand, Morin, Pinault, Shehyn, Stephens, Tessier (Fortneuf), Tessier (Rimouski), et Turgeon.—19. (Procès-verbaux de l'Assemblée Législative, décembre 1896, pp. 103-106.)

Les députés libéraux sont incapables de défendre ce mauvais vote.

Electeurs de la province, rappelez-vous que ces hommes, qui ont approuvé toutes les dépenses quand ils étaient au pouvoir, ont voté pour empêcher le gouvernement de faire \$200,000 d'économie au bénéfice du peuple.